

## PRÉSENTATION

En avril 2006, le laboratoire ATILF (*Analyse et Traitement Informatiques de la Langue française*)<sup>1</sup> et l'Université Pédagogique de Cracovie signaient une convention de collaboration scientifique dans le but de développer des recherches sur le thème : "L'expression des relations temporelles en polonais et en français : lexique et aspectuo-temporalité". Depuis cette date, sept réunions de recherche se sont tenues alternativement à Cracovie et à Nancy, réunissant chercheurs "confirmés" et doctorants des deux établissements. Sans être un reflet fidèle et complet de ces petits colloques, les articles publiés dans cette livraison de *Verbum* n'en sont pas moins directement issus des travaux qui y ont été présentés et discutés. Certains ne portent que sur le français (D. Apothéloz, B. Combettes), d'autres sur l'analyse contrastive du polonais et du français (S. Karolak, M. Nowakowska). Le cinquième article (L.-M. Perrin) se situe quant à lui davantage dans une perspective de linguistique générale. Mais tous traitent de la sémantique aspectuelle.

Pour des raisons de santé, le prof. S. Karolak, décédé en juin 2009, n'a pas pu participer à ces réunions. Mais nous savons qu'il se tenait régulièrement informé des propos qui y étaient tenus. Il souhaitait d'ailleurs beaucoup apporter sa contribution à la présente publication et nous a confié l'article que nous publions ici. Nous lui dédions le présent volume, en témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration.

Les contributions de S. Karolak et de M. Nowakowska traitent toutes deux des emplois du passé imperfectif polonais et de leurs traductions en français. L'article de S. Karolak aborde ce problème d'un point de vue général et dans le cadre de sa théorie des configurations aspectuelles. Celui de M. Nowakowska restreint le champ d'investigation aux emplois dits "paradoxaux".

---

1 UMR 7118, CNRS et Nancy-Université.

La conception de l'aspect que présente S. Karolak est fondée sur deux principes. Le premier est que l'aspect est une catégorie fondamentalement sémantique, homogène quant à son contenu, dont les principaux exposants formels sont le lexique et les grammèmes aspectuels (en polonais les morphèmes aspectuels, et en français les morphèmes de tiroir). Le second principe est que les contenus aspectuels, quels que soient leurs exposants, peuvent être analysés comme une combinatoire fondée sur deux primitives : la continuité et la non-continuité. Les aspects complexes construits au moyen de cette combinatoire forment des "configurations d'aspects". L'article analyse quelques-unes de ces configurations ainsi que leurs principales variantes : les configurations conclusive, télique, limitative, itérative/habituelle, la configuration de parfait existentiel. Il explore ensuite, en fondant ses analyses sur ce cadre théorique, les diverses traductions possibles du passé imperfectif polonais en français, en se limitant ici au passé composé et à l'imparfait.

Par emplois "paradoxaux", M. Nowakowska désigne les cas où le polonais utilise une forme verbale imperfective pour dénoter un procès dans le passé, alors même que ce procès n'est pas envisagé de façon sécante. L'auteur passe en revue plusieurs exemples où se manifeste cet emploi paradoxal, et montre que ces exemples se signalent par un certain nombre de propriétés, relevant de l'organisation informationnelle de l'énoncé (défocalisation), de l'implicite ou encore d'un genre particulier de résultativité, qualifié ici de "pragmatique". L'article examine ensuite le problème de la traduction en français du passé imperfectif polonais. En emploi non paradoxal, cette forme partage avec l'imparfait français deux interprétations : progressive et habituelle. Mais ni l'imparfait ni le passé composé ne traduisent fidèlement et complètement le passé imperfectif polonais paradoxal : l'imparfait, parce qu'il est sécant et inapte à traduire la valeur de parfait qu'exprime parfois le passé imperfectif polonais ; le passé composé, parce qu'il ne peut pas restituer la sous-spécification du passé imperfectif polonais quant à la réalisation complète ou non du procès.

La contribution de B. Combettes aborde la problématique de l'aspect dans ses implications textuelles. L'auteur s'intéresse aux emplois du plus-que-parfait à valeur inaccomplie dans les textes narratifs, plus particulièrement aux cas où une séquence de plus-que-parfaits ouvre un récit dans le récit. Ce type de retour en arrière par rapport au point de référence du récit principal (analepse) constitue un cas particulier de second plan. Cependant il n'est pas rare de rencontrer, à l'intérieur de ces récits analeptiques, en particulier lorsqu'ils prennent une certaine importance, un retour au passé simple alors même que la logique temporelle commanderait un maintien du plus-que-parfait. Tout se passe alors comme si, une fois l'antériorité marquée, le récit de second plan prenait la forme d'un récit de premier plan. Cette hétérogénéité des repérages temporels pose à son tour le problème du retour au récit hôte. L'auteur étudie divers exemples de ces configurations textuelles et met en évidence les conflits qu'elles engendrent, entre d'une part la nécessité de maintenir la mémoire de l'analepse, et d'autre part le besoin de conférer au récit de second plan une organisation interne qui obéisse aux mêmes règles que le récit principal. Du point de vue de la production aussi bien que de la

réception, ce conflit apparaît d'abord comme un problème de surcharge mémorielle.

L'article de D. Apothéloz porte sur les verbes d'achèvement, plus précisément sur certains phénomènes relatifs à la phase post-transitionnelle (i.e. résultative) de ces verbes. On observe en effet que certains verbes d'achèvement acceptent sans difficulté un complément spécifiant la durée de cette phase (cf. *il est entré quelques instants*), tandis que d'autres rejettent plus ou moins nettement ce type de complément (cf. *? il est arrivé quelques instants*). Les premiers ont été désignés par A. Borillo comme des "achèvements-états"; les seconds peuvent être appelés "achèvements" tout court. D. Apothéloz examine les deux hypothèses principales qui ont été évoquées pour expliquer la réticence des verbes d'achèvement tout court à accepter un complément spécifiant la durée de la phase résultative : celle de la non-réversibilité de la transition dénotée par le verbe, et celle de la non-accessibilité de la phase résultative. Il montre qu'aucune de ces hypothèses n'est pleinement satisfaisante et qu'un autre facteur intervient : la possibilité d'assigner aux achèvements-états une phase pré-transitionnelle catégoriellement consistante, i.e. descriptible comme un état symétrique de l'état post-transitionnel. Or, précisément, seuls les achèvements-états ont une phase pré-transitionnelle catégoriellement consistante.

Enfin la contribution de L.-M. Perrin aborde, dans une perspective de linguistique générale, la distinction entre verbes d'état et verbes d'action. L'hypothèse que défend l'auteur est que cette distinction repose non seulement sur la dynamique constitutive des verbes d'action (absente des verbes d'état), mais également sur une autre propriété appelée ici "principe de téléonomie". A la différence de la télélicité, qui implique une borne finale marquant le moment où l'objet du procès passe à un état d'existence, la téléonomie implique l'existence d'une borne finale visée par le sujet agentif. Cette hypothèse est appuyée sur diverses observations et analyses portant sur le comportement de ces deux classes de verbes dans des langues à système de conjugaison dit "aspectuel", i.e. dans lesquelles la flexion verbale ne comporte que des informations aspectuelles. Selon l'auteur, dynamique et téléonomie doivent être considérées comme des propriétés sémantico-cognitives à caractère universel, se manifestant de diverses manières dans les systèmes linguistiques. La dernière section de l'article propose une analyse lexicologique de la notion d'état.

**Denis APOTHÉLOZ**  
**Malgorzata NOWAKOWSKA**